

# Elle échappe au viol en frappant son agresseur

À Nantes, une jeune femme est sortie des griffes de son agresseur en lui assenant des coups. L'homme poursuivi pour tentative de viol a été condamné à huit ans de prison par la cour criminelle.

## Justice

Elle rentrait d'une soirée d'anniversaire. L'aube pointe, ce 1<sup>er</sup> mai 2022, cours Saint-Pierre, à Nantes, lorsque la jeune femme entend des pas derrière elle. Un homme s'approche. Il l'attrape, elle résiste. Un corps à corps s'engage. Le quadra finit par la faire tomber sur les pavés, et l'écrase de tout son poids après lui avoir baissé le pantalon et la culotte. Il glisse ses doigts entre ses fesses, défait son propre pantalon. La jeune Nantaise se débat, parvient à s'échapper. Mais l'homme revient à la charge. Un nouveau corps à corps s'engage. L'agresseur la plaque à terre. Elle le frappe au visage et s'enfuit. Lorsqu'elle arrive en bas de chez elle, l'inconnu est encore là, menaçant. Mais sa proie a réussi à contacter la police. L'homme sera interpellé un peu plus tard dans une rue voisine.

Grande, svelte, la trentenaire qui s'est avancée devant la cour criminelle de Loire-Atlantique, hier, a impressionné par son calme. Le traumatisme était pourtant palpable. « **Ce jour-là, j'ai ressenti une terreur que je ne connaissais pas. Allait-il me violer ? Me tuer ? Avait-il une arme ?** » Celle qui a hurlé en vain à l'aide s'est sentie « **traquée comme une bête** » dans la rue. « **Je lui parlais pour qu'il arrête. Mais son visage restait impassible. Pour lui, j'étais un objet.** »

### « Je m'excuse auprès de la dame »

Son salut, elle le doit à son instinct de survie et à la pratique du MMA, mix d'arts martiaux et de sports de combat qui permet notamment de « **s'extirper de situations impossibles** ». Elle a échappé au viol mais le mal est fait. « **J'ai perdu foi en l'humanité.** »

L'ex animatrice ne recevra pas d'explications sur l'agression. Dans le box, l'accusé de 41 ans poursuivi pour tentative de viol invoque une mémoire défaillante. « **Je ne me souviens de rien** », répète-t-il à longueur de questions, regard fixe et visage indéchiffrable. « **Je n'ai jamais fait de mal à personne** », jure l'ancien chauffeur, déjà condamné à dix reprises, notamment pour violences aggravées. « **Peut-être que c'était moi ce soir-là, concédera-t-il. Je m'excuse auprès de la dame.** »

Cette nuit-là, il a quitté le domicile nantais de ses parents, chez qui il vit, après avoir bu et pris « **trop de médicaments** ». L'Algérien sous OQTF (obligation de quitter le territoire français) a été reconnu handicapé. En 2012, peu après son arrivée en France, il a été agressé à coups de bouteilles sur le crâne. « **Depuis, il n'est plus le même** », affirment ses parents

qui le veillent « **comme un bébé** », sans pouvoir l'empêcher d'errer la nuit. « **Il confond le matin et le soir.** » « **Qu'a-t-il fait de son empathie ?** », demande, atterrée, Me Anne Bouillon. « **La rue, la nuit, l'espace public est potentiellement dangereux pour les femmes. Mais la réaction de la victime démontre leur capacité à faire face** », souligne avec ferveur l'avocate de la partie civile. Précaire, cabossé, l'homme « **esclave de la drogue et l'alcool** » peut « **évoluer** » veut pourtant croire son défenseur, Me Maxime Gouache. L'avocat général en doute, lui qui ne croit pas au trou de mémoire de l'agresseur et requiert huit ans d'emprisonnement. Les cinq juges l'ont suivi : l'exilé a été condamné à huit ans de prison. À l'issue de sa peine, il devra définitivement quitter l'Hexagone.

Isabelle MOREAU.